

L'agroforesterie : un système résilient, diversifié et productif

Le 14 septembre dernier, une vingtaine d'agriculteurs ont participé à la visite autonomie des fermes sur l'agroforesterie, organisée par la FUGEA en collaboration avec l'asbl AWAFF, dans le cadre du projet Interreg Forêt Pro Bos. Ce sujet dont on entend de plus en plus parler a suscité de nombreuses questions, tant sur les avantages agronomiques que sur la rentabilité des systèmes ou encore sur les aspects techniques de plantation.

L'agroforesterie désigne l'association volontaire de productions agricoles et d'arbres, sur une parcelle agricole, dans une perspective de production d'effets bénéfiques réciproques. Elle concerne tant les productions agricoles végétales qu'animales. La production ligneuse relève de la valorisation du bois-énergie et ou du bois d'œuvre, de valorisation en litière (bois raméal fragmenté) ou en paillage. Elle se traduit de multiples manières : alignements d'arbres précieux au sein des parcelles agricoles ou en bordure de parcelle, haies multifonctionnelles, taillis linéaires, vergers pâturés....

Chaque projet agroforestier est différent. Il est adapté au contexte local climatique, pédologique, économique et social ainsi qu'aux objectifs de l'agriculteur. En Wallonie, une cinquantaine d'agriculteurs ont réalisé des plantations agroforestières. Lors de la journée du 14 septembre, deux de ces sites ont été visités : l'exploitation de Bernard Maus de Rolley à Bastogne et le réseau bocager de Rachamps.

Alignements d'arbres en cultures à Bastogne

Depuis 2011, Bernard Maus de Rolley a commencé à planter des alignements d'arbres et d'arbustes dans ses cultures, poursuivant un objectif paysager mais également de valorisation des arbres en bois d'œuvre et en bois de chauffage. Bernard espère que les arbres de haut jet lui rapporteront 400 €/m³ à terme, ce qui correspond à 4.000/5.000€ pour 100 mètres d'alignement. En outre, les sapins de Noël qu'il a plantés en gainage entre les arbres de haut-jet sont vendus annuellement environ 1.500 €.

L'entretien des arbres et des arbustes ainsi que la taille de ses haies contribuent à l'autonomie énergétique de son exploitation en approvisionnant la chaudière à plaquettes de son gîte. Les plaquettes lui coutent environ quatre fois moins que le mazout au prix actuel.

Bernard explique qu'un des points clé d'un projet est de bien le concevoir, notamment en réfléchissant à l'orientation des lignes d'arbres au sein de la parcelle et en adaptant les interlignes en fonction de la largeur des engins agricoles. L'orientation nord-sud des lignes est généralement privilégiée pour limiter l'effet de l'ombrage sur la culture. Néanmoins, Bernard souligne qu'il est important de considérer le contexte et dans certains cas de limiter les découpes de la parcelle pour faciliter la gestion de la culture.

A Rachamps, c'est depuis 1989 que cinq agriculteurs ont pris conscience des bienfaits des haies pour leur bétail ainsi que pour la biodiversité. Incités par un étudiant ayant réalisé un travail de fin d'études sur le sujet, ils se sont concertés pour planter plus de 11 km de haies et alignements d'arbres qui constituent désormais le magnifique bocage, presque trentenaire, de Rachamps.

Paul Zeler, à l'initiative des plantations, témoigne volontiers du projet et des bienfaits des haies sur la production d'herbe, via la création d'un microclimat favorable (notamment diminution du vent) et d'une meilleure utilisation des ressources aériennes et souterraines. En Normandie, une parcelle de 100 arbres/ha (verger) a fait l'objet de suivis. Les résultats ont montré un rendement de 109% par rapport à la parcelle témoin.

Jean-Marc Lemaire, éleveur de vaches laitières et viandeuses, est également convaincu des avantages des haies pour le bien-être de ses vaches ainsi que pour la qualité de son herbage. D'après une étude française, les vaches laitières soumises à un stress thermique produisent 0,3 à 2,7 litres de lait en moins par jour (pour 25°C, 50 % humidité sur une durée de 9h). Le bien-être des vaches viandeuses est tout aussi important. Une perte de minimum 100 g/jour est estimée à partir d'une température de 27°C. On peut donc facilement comprendre que des animaux ayant des zones d'ombrage à disposition se portent mieux et produisent plus.

Tout projet agroforestier doit être suivi régulièrement. Dans le cas du réseau bocager de Rachamps, les agriculteurs font appel à l'asbl *Atelier environnement* pour tailler latéralement les haies tous les deux ans. Grâce à l'intervention de certaines communes, dont la commune de Bastogne, les frais d'entretien reviennent à 30 €/h pour l'exploitant (coût réel 54 €/h).

Les aides disponibles

Agriculteur ou propriétaire, des subventions à la plantation sont disponibles pour vous aider à faire le pas ! Haies : 3€/m ; alignements d'arbres : 4€/arbre ; verger : 12€/arbre. Ces montants sont doublés si les plantations sont réalisées par des professionnels et le subside couvre jusqu'à 80 % de la facture.

Outre les subventions à la plantation, les agriculteurs peuvent déclarer les haies, alignements, d'arbres, vergers, taillis, etc. en tant que MAEC via leur déclaration de superficie et ainsi bénéficier de subsides annuels.

Besoin de conseils ?

L'AWAF asbl est partenaire du projet Interreg Forêt Pro Bos qui poursuit un objectif de gestion durable de la filière courte du bois en Wallonie, en Flandre et dans le Nord de la France. Dans ce cadre, l'AWAF réalise des séances d'information et peut vous conseiller dans la conception de votre projet agroforestier ou vous orienter vers des professionnels adaptés. N'hésitez pas à nous contacter !

Violaine CAPPELLEN
Chargée de projet Forêt Pro Bos - violaine@awaf.be
Association pour l'agroforesterie en Wallonie et à Bruxelles (AWAF asbl)



Feel Wood

Forêt Pro Bos

Avec le soutien du Fonds européen de développement régional